200 ans après la déclaration p.100-102

**LIRE LE PARATEXTE**

1. **Quel est le thème de l’ouvrage ?**  
   Les droits de l’homme et leur évolution à travers l’histoire.
2. **Expliquez le rapport entre le thème de l’ouvrage et le sous-titre.**  
   Le sous-titre *« La conquête des libertés »* montre que les droits de l’homme sont le résultat d’un long combat contre l’oppression et pour la liberté.
3. a. **Précisez le moment de l’énonciation d’après le titre.**  
   Le texte est écrit à l’approche de l’an 2000, soit vers la fin du XXe siècle.  
   b. **Que laisse-t-il entendre ?**  
   Qu’un bilan est nécessaire, à la fois rétrospectif (200 ans après 1789) et prospectif (veille d’un nouveau millénaire).

**LIRE LE TEXTE**

1. a. **Précisez le moment de l’énonciation à partir des connecteurs chronologiques.**  
   Le texte est écrit **à la fin du XXe siècle**, peu avant l’an 2000, comme le montrent les références à « deux siècles », « à la veille d’une ère nouvelle », « fin de ce siècle ».  
   b. **Pourquoi l’énonciateur choisit-il ce moment ?**  
   C’est un moment symbolique pour faire un bilan sur les droits de l’homme, réfléchir au passé et se projeter dans l’avenir.
2. **Quelle réponse l’énonciateur donne-t-il à la question “Où en sommes-nous ?”**  
   Il affirme qu’en dépit des violences et dictatures, il y a un **renouveau des droits de l’homme**, notamment grâce à la **prise de conscience mondiale**, **l’effondrement des idéologies**, et **le rôle des médias**.
3. **Sur quoi porte l’analyse de l’énonciateur ? Délimitez les paragraphes.**  
   L’analyse porte sur les **causes du renouveau des droits de l’homme** :
   * Paragraphe 2 : constat général
   * Paragraphes 3 à 6 : les causes (atteintes aux libertés, faillite des idéologies, médias)
4. a. **Relevez les groupes de mots en gras.**  
   (Dans l’énoncé, aucun mot n’est mis en gras, mais on peut supposer que ce sont les énumérations de causes) :  
   – atteintes aux libertés  
   – faillite des idéologies  
   – phénomène médiatique  
   b. **Sous quel mot générique sont-ils groupés ?**  
   Sous le mot **causes** du renouveau des droits de l’homme.  
   c. **Qu’est-ce qui introduit chaque groupe de mots ?**  
   Des expressions comme : « En premier lieu », « En second lieu », « il est aussi indispensable de noter ».
5. a. **Qu’est-ce qui caractérise les deux décennies 1948-1968 ?**  
   Des atteintes aux libertés, même si elles sont moins graves que celles de l’entre-deux-guerres.  
   b. **Où se manifestent-elles ?**  
   En Europe de l’Est (Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie), en Amérique du Sud (Argentine, Chili), et dans le tiers monde.  
   c. **Quelles conséquences entraînent-elles ?**  
   Une **prise de conscience** et un **sursaut salutaire** en faveur des droits de l’homme.
6. a. **Quelle action commune les sociétés capitaliste et marxiste entreprennent-elles ?**  
   Elles ont **vaincu ensemble le nazisme** entre 1941 et 1945.  
   b. **Avantages et inconvénients de la société capitaliste :**  
   Avantages : respect des libertés (pensée, circulation, entreprise).  
   Inconvénients : inégalités sociales, domination de l’argent.  
   c. **Connecteur logique qui exprime l’opposition :**  
   « En revanche » (l. 26).  
   d. **Qu’est-ce qui caractérise la société soviétique ?**  
   Elle impose l’égalité, mais au prix d’une dictature, d’un parti unique et d’un désastre économique.  
   e. **Antithèse dans le paragraphe 8 :**  
   « Une fin paradisiaque ; des moyens infernaux... »  
   → Cela signifie que le but annoncé est séduisant (égalité parfaite), mais les moyens employés (répression, dictature) sont inacceptables.
7. a. **Quel rôle jouent la radio et la télévision ?**  
   Elles **diffusent l’information en temps réel**, provoquant une **prise de conscience** et une **réaction mondiale**.  
   b. **Antithèse chronologique dans le dernier paragraphe :**  
   Hier / aujourd’hui → elle montre le **progrès dans l’accès à l’information**.  
   c. **Exemples :**  
   Chine, Indonésie, Pérou, Tchad, Roumanie, Pékin → pour **illustrer concrètement** les effets du phénomène médiatique.
8. **Le modèle de cette argumentation est-il expositif, démonstratif ou dialogique ? Justifiez.**  
   **Démonstratif**, car l’auteur avance une **thèse** (le renouveau des droits de l’homme), qu’il **soutient par des arguments logiques**, illustrés d’exemples.

**SYNTHÈSE**

Les atteintes aux libertés dans le monde entre 1948 et 1968 ont provoqué un sursaut moral, amenant les sociétés à reconsidérer l’importance des droits de l’homme. En parallèle, la faillite des deux idéologies dominantes (capitalisme et communisme), qui n’ont pu garantir l’équilibre entre liberté et égalité, a discrédité leurs modèles. Enfin, les médias, grâce à leur couverture en temps réel des violations des droits humains, ont renforcé la prise de conscience mondiale, favorisant un **renouveau** des droits de l’homme à la fin du XXe siècle.